

PAR COURRIEL

Québec, le 17 mars 2020

[REDACTED]

Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : 121293

[REDACTED]

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents qui visait à obtenir :

« ...copie des documents suivants :

- La demande d'aide financière adressée par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au ministère du Tourisme, dans le cadre du volet 3 Appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure du programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) pour son projet Parc Nature et Culture
- L'analyse et les recommandations de cette demande par le ministère du Tourisme. »

Au terme de nos recherches, nous vous informons le ministère du Tourisme détient des documents présentant les renseignements recherchés. Vous les trouverez en pièces jointes.

Toutefois, certains renseignements constituent un « renseignement financier de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle » qui, en vertu de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, ne peuvent vous être communiqués.

Aussi, certains renseignements constituent « une recommandation faite depuis moins de dix ans » qui, en vertu de l'article 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, ne peuvent vous être communiqués.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], nos salutations les meilleures.

La responsable de l'accès aux documents,



Geneviève Morneau

GM/jt

- p.j. Grille d'analyse du projet parc nature et culture de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;
Demande d'aide financière adressée par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au ministère du Tourisme, dans le cadre du volet 3 Appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure du programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) pour son projet Parc Nature et Culture;
Avis de recours.

Les données transmises dans le présent formulaire sont utilisées par le personnel du ministère du Tourisme et sont conservées dans ses banques de données à des fins de compilation de statistiques, d'évaluation et de consultation ultérieure. Nous vous invitons à nous informer de toute modification aux renseignements que vous nous avez déjà transmis pour nous permettre de mettre à jour ces données.

Section 1 – Identification du demandeur				
Numéro d'entreprise (NEQ)		Entreprise ou organisme		
		Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton		
Adresse				
52 Chemin des Loisirs				
Municipalité				Code postal
Saint-Élie-de-Caxton				GOX 2 NO
Téléphone		Poste	Télécopieur	Courriel de l'entreprise ou de l'organisme
8 1 9 2 2 1 2 8 3 9				direction@st-elie-de-caxton.ca
Site Internet				
www.st-elie-de-caxton.ca				
Adresse de correspondance, si différente				
Municipalité				Code postal
Numéro de TPS			Numéro de TVQ	
Article 23			Article 23	
Représentant officiel et responsable du projet				
Ces renseignements sont obligatoires pour le traitement de votre demande.				
Représentant officiel				
<input type="radio"/> M	Prénom		Nom de famille	
<input checked="" type="radio"/> M ^{me}	Manon		Shallow	
Fonction				
Directrice générale				
Téléphone		Poste	Télécopieur	Courriel
8 1 9 2 2 1 2 8 3 9		2950		direction@st-elie-de-caxton.ca
Responsable du projet				
<input checked="" type="radio"/> M	Prénom		Nom de famille	
<input type="radio"/> M ^{me}	Robert		Gauthier	
Fonction				
Maire				
Téléphone		Poste	Télécopieur	Courriel
8 1 9 2 2 1 5 2 7 0				robertgauthier@sogetel.net
Portrait de l'entreprise ou de l'organisme				
Statut juridique				
<input type="radio"/> OBL	<input type="radio"/> OBNL	<input type="radio"/> Coopérative	<input checked="" type="radio"/> Municipalité	<input type="radio"/> Communauté ou nation autochtone

Activité principale Administration municipale							
Activités secondaires Activités touristiques							
Date d'entrée en activité (AAAA MM JJ) : 2, 0, 0, 7 0, 6 0, 1							
Période d'ouverture <input type="radio"/> À l'année <input checked="" type="radio"/> Saisonnière				Précisez le nombre de mois d'activité, annuellement 7 mois par année pour le tourisme			
Pour les deux dernières années complètes d'activité, indiquez le nombre de personnes qui étaient à votre emploi :							
Année de référence	Sur une base annuelle		Sur une base saisonnière		Total		
	Nombre à temps complet (30 h et plus/semaine)	Nombre à temps partiel (moins de 30 h/semaine)	Nombre à temps complet (30 h et plus/semaine)	Nombre à temps partiel (moins de 30 h/semaine)			
2017	1		13		14		
2 016	1		13		14		
(Dans le cas d'une entreprise en démarrage, indiquez « s. o. »)							
Pour les deux années qui suivront la fin du projet, indiquez le nombre de personnes qui seront à votre emploi :							
Année de référence	Sur une base annuelle		Sur une base saisonnière		Total		
	Nombre à temps complet (30 h et plus/semaine)	Nombre à temps partiel (moins de 30 h/semaine)	Nombre à temps complet (30 h et plus/semaine)	Nombre à temps partiel (moins de 30 h/semaine)			
2019	2		16		18		
2 020	2		16		18		
Expliquez Une Directrice du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton (nouveau poste) entrera en fonction le 5 mars 2018. Son mandat est de développer la mise en marché, la promotion, le marketing, des ententes régionales et locales de partenariat, ainsi que la bonification de l'offre de nos produits touristiques.							
Pour les deux dernières années complètes d'activité, indiquez le nombre de visiteurs selon leur provenance :							
Année de référence	Locale (MRC)	Régionale touristique	Québécoise	Canadienne	États-Unis	Autres marchés internationaux	Total
2016	1 300	3 200	10 700	150		1 800	17 150
2017	900	2 300	7 500	100		2 000	12 800
(Dans le cas d'une entreprise en démarrage, indiquez « s. o. »)							
Les données sur la provenance des visiteurs ont été recueillies par :							
<input type="checkbox"/> Billetterie <input checked="" type="checkbox"/> Échantillonnage <input type="checkbox"/> Sondage <input type="checkbox"/> Autre (précisez)							
Les données sur la provenance des visiteurs sont recueillies de manière :							
<input type="checkbox"/> Aléatoire <input checked="" type="checkbox"/> Par estimation <input type="checkbox"/> Autre (précisez)							
Pour les deux années qui suivront la fin du projet, indiquez vos prévisions d'achalandage :							
Année de référence	Locale (MRC)	Régionale touristique	Québécoise	Canadienne	États-Unis	Autres marchés internationaux	Total
2019	1 300	4 700	15 800	400		2 200	24 400
2020	1 300	4 700	15 800	400		2 400	24 600

Expliquez

Les prévisions d'achalandages sont basées sur:

1) Notre "ambassadeur" FRED PELLERIN a débuté une série de plus de 350 nouveaux spectacles qui se tiendront au cours des deux prochaines années dans toutes les régions du Québec et en France. Ce nouveau spectacle, dont le titre est "UN VILLAGE EN TROIS DÉS", raconte la naissance de Saint-Élie-de-Caxton en 1865. À date, Il fait salle comble de gens, qui après avoir entendu parler de Saint-Élie-de-caxton pendant presque 2 heures, auront certainement le goût de venir voir ce village "fantastique". Depuis le début du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton, il y a une dizaine d'années, et de plus en plus, au fur et à mesure que sa notoriété s'accroît, FRED est une "machine de promotion" gigantesque pour Saint-Élie-de-Caxton.

2) L'entrée en fonction d'une Directrice du tourisme aura un impact direct sur les activités de promotion et de marketing, puisque ce sera son mandat prioritaire, avec le développement de partenariats qui se traduiront, notamment par des ententes de forfaits avec d'autres activités régionales et des commerces en tourisme (hébergement, restauration, etc).

3) Le PARC NATURE ET CULTURE ajoutera une activité incontournable à vivre à Saint-Élie-de-Caxton. Un judicieux mariage entre les éléments naturels (arbres, eau, paysages, faune, etc.) et la magie des installations (structures artistiques, décoratives, végétales et fantaisistes, jeux d'eau, etc.) sur fonds d'imaginaire créatif et légendaire caxtonnien, donneront à ce parc un caractère unique au Québec. En raison de sa singularité, celui-ci deviendra un ajout majeur à l'offre de nos produits touristiques régionaux. CETTE EXPÉDITION D'AVENTURE DANS UNE FORÊT FANTASTIQUE ET LUDIQUE SERA UN PRODUIT COMPLÉMENTAIRE À CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ ET QUI VA INTÉRESSER PLUS DE TOURISTES.

Section 2 – Description sommaire du projet

Ces renseignements sont obligatoires pour le traitement de votre demande.

Titre du projet

PARC NATURE ET CULTURE à SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

But du projet

Développer l'offre touristique à Saint-Élie-de-Caxton, notamment au niveau des activités de plein air, avec des mises en scène éveillant les sens et l'imaginaire, pour faciliter l'accès à la nature environnante aux touristes en toutes saisons, ce qui permettra de presque doubler leur nombre.

Région touristique

Mauricie

Localisation

Saint-Élie-de-Caxton

Description

Le projet, qui sera érigé sur un terrain boisé de 56 538,6 m.c., voisin du Calvaire, consiste à:

- 1) Développer des sentiers à usage multiples pendant les 4 saisons;
- 2) Construire un lieu de prestations culturelles du type AGORA pouvant accueillir 85 touristes assis.
- 3) Introduire des éléments thématiques: monde imaginaire, fantastique et légendaire caxtonnien.

Ce nouveau produit d'appel repose sur la mise en scène exceptionnelle du mariage de la Nature et de la Culture. Le Parc sera également un point de départ et d'arrivée pour des randonnées de plus longues durées, puisque des tracés de pistes s'allongeant en périphérie de la montagne du Calvaire existent déjà à l'état « sauvage » et permettra de rejoindre différents attraits. Pour les amateurs de défis plus exigeants physiquement, les sentiers du PARC NATURE ET CULTURE seront reliés à la montée existante qui permet de faire une boucle jusqu'au sommet du Calvaire de Saint-Élie-de-Caxton et éventuellement de profiter d'une randonnée de longue durée qui pourrait conduire les visiteurs jusqu'au lac Long, en passant par le lac Plaisant et le lac Bell...une expédition d'aventure de 25 km de plaisir.

Ce projet s'inscrit dans une vision supra locale (MRC) et régionale dans laquelle l'imaginaire enraciné dans notre histoire constitue un facteur d'attraction important. Le PARC NATURE ET CULTURE à Saint-Élie-de-Caxton deviendra un élément important d'un éventuel parcours du fantastique dans la Mauricie. Il est reconnu que la culture est un atout de taille en tourisme. Ce constat est particulièrement vrai à Saint-Élie-de-Caxton puisque notre développement touristique passé et futur repose sur la carrière exceptionnelle d'un artiste connu, reconnu et très apprécié FRED PELLERIN.

Accès aux personnes à capacité physique restreinte

Précisez :

Toutes les installations, au niveau des sentiers de randonnée ou des installations, comme le poste d'accueil et le Kiosque pour les spectacles, seront accessibles à toutes les personnes à capacité physique restreinte.

Étapes du projet et échéancier	Date de début (AAAA MM JJ)	Date de fin (AAAA MM JJ)
1) Tavaux préparatoires: inventaire, conception, plans, devis....	2 0 1 8 0 6 0 1	2 0 1 8 0 8 3 0
2) Travaux sur le terrain: sentiers, signalisation, éléments thém	2 0 1 8 0 8 3 0	2 0 1 9 0 5 3 0
3) Constructions en bois: poste accueil, Kiosque-Agora (85 pla)	2 0 1 8 0 8 3 0	2 0 1 9 0 5 3 0
4) Sentier vers la rivière Yamachiche: plate-forme observation	2 0 1 9 0 6 0 1	2 0 2 0 0 5 3 0

Section 3 – Appui à une stratégie

Dans quels volets du programme déposez-vous votre demande?

- Volet 1 : Appui à la stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal
- Volet 2 : Appui à la stratégie de mise en valeur du tourisme événementiel
- Volet 3 : Appui à la stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure
- Volet 4 : Appui à la stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique

Volet 3 : Appui à la stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure

Constitue l'un des produits prioritaires ciblés ou est complémentaire à l'un des produits prioritaires ciblés

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Villégiature en milieu naturel | <input type="checkbox"/> Activités d'adrénaline |
| <input type="checkbox"/> Expérience autochtone | <input type="checkbox"/> Chasse/Pêche |
| <input checked="" type="checkbox"/> Expédition d'aventure | |

Section 4 – Objectifs du programme

À quels objectifs suivants votre projet répond-il?

- Stimule l'investissement privé.
- Stimule l'économie de la région et crée des emplois.
- Augmente le nombre de visiteurs et les recettes touristiques.
- Contribue aux objectifs spécifiques de l'une des quatre stratégies visées par le programme.

Section 5 – Développement et croissance d'un produit prioritaire

En quoi votre projet permet-il de hausser la qualité de l'un des produits touristiques prioritaires de l'une des stratégies de mise en valeur du développement touristique? En quoi votre projet se démarque-t-il de la concurrence? Démontrez-en la pertinence pour attirer de nouvelles clientèles.

Ce produit complémentaire aux activités touristiques actuelles à Saint-Élie-de-Caxton sera la première forêt thématique imaginaire: une véritable expédition d'aventures ludiques dans le monde du fantastique et des légendes caxtonniennes. Plus que de simples randonnées, l'ajout d'un volet culturel fera vivre aux touristes une véritable expérience sensorielle unique et propre à Saint-Élie-de-Caxton.

L'Étude sur le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton » présenté le 29 juin 2017 par LJM Conseil, recommande, pour développer l'offre actuelle et assurer la pérennité de nos activités, entre autres de :

- a. « Renforcer l'aménagement urbain d'un circuit piétonnier reliant les attraits et les commerces et facilitant la découverte du village en tout temps »;
- b. « Développer des activités de plein air, avec des mises en scène éveillant les sens et l'imaginaire, pour faciliter l'accès à la nature environnante aux visiteurs et aux citoyens en toutes saisons : sentiers de randonnée (artistiques, sensoriels, ...), vélo de montagne, sentier de raquette, ski de fond, trottinette des neiges, glissades, ...).

D'ailleurs Tourisme Mauricie, dans sa Planification stratégique du tourisme en Mauricie 2017-2022 mise sur la « Nature authentique » et les « Histoires étonnantes » :

- Prioriser et renforcer le développement des thèmes sur les lieux actuels mettant en valeur des univers liés au fantastique et à l'imaginaire, dont :
 - o L'univers des contes de Fred Pellerin à Saint-Élie-de-Caxton;
 - o L'univers fantastique d'Amos Daragon à Shawinigan;
 - o L'univers mythique du western à Saint-Tite
 - o L'univers médiéval du Duché de Bicolline à Saint-Mathieu-du-Parc.
- Évoluer vers le tourisme culturel
- Renforcer l'approche expérientielle et le story telling
- Concrétiser une personnalité distinctive, un fil conducteur
- Unifier une approche locale et régionale, regroupant différents lieux
- Bonifier le concept et l'expérience de différents types de produits.

Section 6 – Structuration de l'offre et appui du milieu

Votre projet contribuera-t-il à la structuration de l'offre touristique de votre région? Permettra-t-il à votre entreprise d'établir des liens d'affaires, de créer ou de consolider des alliances avec des partenaires ou de forfaitiser votre produit? Aidera-t-il à générer des nuitées dans votre région? Est-ce que le milieu appuie votre projet?

Le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton, quoique singulier, s'inscrira encore davantage dans le contexte de la MRC de Maskinongé et de la région de la Mauricie. Il deviendra un élément déterminant du parcours du fantastique.

En fait, le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton doit avoir un positionnement cohérent avec celui de la Mauricie « Histoires étonnantes », que Saint-Élie-de-Caxton contribue à enrichir et dont il bénéficie. Le présent projet s'inscrit parfaitement dans cette perspective d'un arrimage accru.

- Les milliers de touristes, les cyclistes, les motocyclistes et les villégiateurs qui visitent Saint-Élie-de-Caxton seront attirés par l'originalité et la singularité de ce parc « unique au Québec ». Le PARC NATURE ET CULTURE de Saint-Élie-de-Caxton deviendra une halte touristique reconnue et courue, qui s'inscrira de plus en plus parmi les « produits d'appel » touristiques en Mauricie. Ce projet complètera ce « véritable musée gigantesque d'un village magique qui séduit par son originalité et où l'imaginaire prend toute la place. »
- Une plus grande intégration du produit touristique particulier de Saint-Élie-de-Caxton aux autres attraits et événements, notamment ceux de Shawinigan et de Trois-Rivières, permettra de créer des partenariats bénéfiques pour toutes les activités de la Mauricie. D'ailleurs les plans de promotion et de publicité seront de plus en plus concertés.
- Cet ajout à l'offre touristique à Saint-Élie-de-Caxton aura un impact direct et important sur la prolongation du séjour des touristes dans la région : l'ajout d'une activité de quelques heures incitera de nombreux visiteurs à coucher au moins une nuit de plus dans la région, notamment à Shawinigan et Trois-Rivières.
- Au niveau de l'hébergement, l'offre étant relativement limitée à Saint-Élie-de-Caxton, les « débordements » se feront notamment du côté de Shawinigan : Auberge Gouverneur, Auberge La Rocaille, Auberge Le Flores, Hôtel Comfort Inn,...et de Trois-Rivières : Les Suites Laviolette, Le Deauville Motel, l'Urbania, l'Hôtel Gouverneur, le Comfort Inn, le Motel Super 8, ...
- Il en sera de même pour la restauration et l'alimentation vers Shawinigan : Rôtisserie St-Hubert, Le Trou du diable, Casa Grecque, le Marché public de Shawinigan, ... et vers Trois-Rivières : Le Buffet des Continents, Le temps d'une Pinte, Le Manoir, Le Rouge Vin,....

ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET APPUIS AU PROJET

Ce projet situé à Saint-Élie-de-Caxton, s'inscrit dans une volonté de développement d'un partenariat accru avec le milieu touristique de la Mauricie. La nouvelle Directrice du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton y consacrera ses actions en priorité. De plus, la demande de financement du présent projet à l'Entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT) de la Mauricie viendra consolider ce partenariat avec le milieu touristique de la Mauricie, en premier lieu avec Tourisme Mauricie et ses nombreux partenaires.

Le dossier du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton reçoit aussi l'appui de Tourisme Maskinongé qui a donné un bon coup de pouce à l'élaboration du présent projet. D'ailleurs le Maire de Saint-Élie-de-Caxton est vice-président de la Corporation de développement touristique de Maskinongé.

Une consultation publique, à laquelle toute la population de Saint-Élie-de-Caxton a été invitée s'est déroulée le 22 janvier 2018. Les quelques 80 personnes présentes ont manifesté leur appui de principe au projet, en souhaitant être impliquées à toutes les étapes du processus de la mise en œuvre. Le Conseil municipal s'est dit très ouvert à cette participation citoyenne.

Au moment de la rédaction de ce texte, il est entendu qu'une résolution du Conseil municipal devrait être entérinée lors d'une prochaine séance régulière pour la mise en place d'un Comité « aviseur » (nom et mandat à être précisés), qui comprendrait une forte représentation citoyenne. D'ailleurs, lors de l'assemblée publique du 22 janvier, les citoyens ont été invités à manifester leur intérêt à faire partie de

ce Comité, dont les travaux devraient commencer le plus tôt possible.

Ont signifié par écrit leur appui au projet :

- Robert Matteau, Président du Conseil de la Fabrique de l'Église
- François Thiffault, Directeur de l'École Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie
- Denis Lemaire, Directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie
- Patrick Payette, maître-charpentier, propriétaire de GARS DE BOIS, depuis 2003.
- Marie-Paule Samson, Présidente de l'Âge d'or
- Francine Buisson, Responsable Comité familles-aînés

Ont été consulté et seraient intéressés à participer au projet :

- Claude Gauthier, aménagiste paysager, Floriculture Gauthier, Trois-Rivières
- Ian Forand, copropriétaire de NEMESIS-Ateliers
- Véronique Gauthier, copropriétaire de NEMESIS-Ateliers
- Gaétan Thériault, historien spécialisé dans l'Histoire de Saint-Élie-de-Caxton, musicien et artiste polyvalent.

Section 7 – Marchés ciblés

Quelle est votre clientèle actuelle et celle visée par votre projet? En quoi votre projet répond-il à la demande des marchés ciblés par le Ministère? Quelles actions marketing prévoyez-vous réaliser? Est-ce que votre budget de promotion est adéquat? Est-ce que vous offrez des services adaptés à la clientèle visée?

Le profil de la clientèle actuelle est constitué de 75% de personnes de 55 ans et plus, la plupart retraitées et de 25% de jeunes familles entre 20 à 40 ans. Ces touristes, presque exclusivement francophones, proviennent des autres régions du Québec (Lanaudière, Montréal, Québec, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais) et un peu de l'Ontario. Ce portrait est complété par quelques 2 000 touristes de la France qui séjournent chez nous, plus précisément à la Station Touristique Floribell, dans le cadre de voyages organisés à travers le Québec.

La clientèle visée est composée de gens qui veulent s'échapper de la ville, du monde moderne, de la réalité du quotidien, pour se retremper le temps d'une visite dans la « simplicité bon enfant » d'un petit village. Ils recherchent un côté authentique, féérique et imaginaire du village, des contes et des légendes de FRED PELLERIN et l'accueil convivial et chaleureux des gens du village. Bref, une destination charmante qui leur permet de vivre une aventure fantastique dans le monde de l'imaginaire et en milieu naturel en surcroît, ce qui correspond parfaitement à la demande de notre clientèle.

Cette infrastructure originale vise non seulement à doubler le nombre de touristes à Saint-Élie-de-Caxton, mais aussi à modifier sa composition, en visant davantage la clientèle familiale et en diversifiant sa provenance, notamment des autres régions du Québec. Les touristes et les excursionnistes d'agrément francophones demeurent la clientèle de base pour Saint-Élie-de-Caxton, que ce soit au niveau individuel ou de groupe.

En termes de marketing, notre "ambassadeur" FRED PELLERIN a débuté une série de plus de 350 nouveaux spectacles qui se tiendront au cours des deux prochaines années dans toutes les régions du Québec et en France. Ce nouveau spectacle, dont le titre est "UN VILLAGE EN TROIS DÉS", raconte la naissance de Saint-Élie-de-Caxton en 1865. À date, Il fait salle comble de gens qui après avoir entendu parler de Saint-Élie-de-caxton pendant presque 2 heures auront certainement le goût de venir voir ce village "fantastique". Depuis le débute du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton, il y a une dizaine d'années, de plus en plus, au fur et à mesure que sa notoriété s'accroît, FRED est une "machine de promotion" gigantesque pour Saint-Élie-de-Caxton. VOIR LA SUITE SUR FEUILLE JOINTE.

SECTION 7- MARCHÉS CIBLÉS

Le profil de la clientèle actuelle est constitué de 75% de personnes de 55 ans et plus, la plupart retraitées et de 25% de jeunes familles entre 20 à 40 ans. Ces touristes, presque exclusivement francophones, proviennent des autres régions du Québec (Lanaudière, Montréal, Québec, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais) et un peu de l'Ontario. Ce portrait est complété par quelques 2 000 touristes de la France qui séjournent chez nous, plus précisément à la Station Touristique Floribell, dans le cadre de voyages organisés à travers le Québec.

La clientèle visée est composée de gens qui veulent s'échapper de la ville, du monde moderne, de la réalité du quotidien, pour se retremper le temps d'une visite dans la « simplicité bon enfant » d'un petit village. Ils recherchent un côté authentique, féérique et imaginaire du village, des contes et des légendes de FRED PELLERIN et l'accueil convivial et chaleureux des gens du village. Bref, une destination charmante qui leur permet de vivre une aventure fantastique dans le monde de l'imaginaire et en milieu naturel en surcroît, ce qui correspond parfaitement à la demande de notre clientèle.

Cette infrastructure originale vise non seulement à doubler le nombre de touristes à Saint-Élie-de-Caxton, mais aussi à modifier sa composition, en visant davantage la clientèle familiale et en diversifiant sa provenance, notamment des autres régions du Québec.

En termes de marketing, notre "ambassadeur" FRED PELLERIN a débuté une série de plus de 350 nouveaux spectacles qui se tiendront au cours des deux prochaines années dans toutes les régions du Québec et en France. Ce nouveau spectacle, dont le titre est "UN VILLAGE EN TROIS DÉS", raconte la naissance de Saint-Élie-de-Caxton en 1865. À date, il fait salle comble de gens, qui après avoir entendu parler de Saint-Élie-de-Caxton pendant presque 2 heures auront certainement le goût de venir voir ce village "fantastique". Depuis le début du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton, il y a une dizaine d'années et de plus en plus au fur et à mesure que sa notoriété s'accroît, FRED est une "machine de promotion" gigantesque pour Saint-Élie-de-Caxton.

Pour compléter cette "situation avantageuse", l'entrée en fonction d'une Directrice du tourisme aura un impact direct sur les activités de promotion et de marketing, puisque ce sera son mandat prioritaire, avec le développement de partenariats qui se traduiront, notamment par des ententes de forfaits avec d'autres activités régionales et des commerces en tourisme (hébergement, restauration, etc.).

Un positionnement stratégique original dans le secteur du tourisme nature et culture, qui valorise un patrimoine immatériel lié à l'imaginaire, le tout dans le contexte de mise en valeur de la nature ambiante à Saint-Élie-de-Caxton, voilà le fil conducteur de cette offensive promotionnelle.

Les activités de promotion et de mise en marché de ce nouveau produit touristique en Mauricie seront supportées par un budget important notamment la première année d'ouverture. En effet, 25 000.\$ sont réservés à cette fin dans le budget prévisionnel de la

première année. Les activités de promotion et de mise en marché s'articuleront autour des orientations stratégiques suivantes:

- 1) Développer une image de marque et des axes de communication déclinant le positionnement stratégique de Saint-Élie-de-Caxton (logo, signature, visuels, messages clés,...
- 2) Promouvoir la visite de Saint-Élie-de-Caxton, comme une expérience globale.
- 3) Créer et diffuser un dépliant touristique qui présente l'ensemble de l'offre touristique de la destination: attraits, activités, commerces, restaurants, hébergement et événements.
- 4) Faire évoluer le site Web afin de présenter l'offre globale et de refléter le positionnement.
- 5) Augmenter la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton et de son positionnement distinctif, en participant activement aux actions des organisations touristiques régionales: Tourisme Mauricie et Tourisme Maskinongé.
- 6) Renforcer la collaboration et les partenariats avec les destinations voisines, pour effectuer des promotions croisées et allonger la durée de séjour.
- 7) Développer la présence sur les médias sociaux.

Section 8 – Développement durable

Quelles sont les actions distinctives de votre projet en développement durable (équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux)?

La richesse naturelle à l'origine de la fondation de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton en 1865 est la forêt. Ce projet de PARC NATURE ET CULTURE sur un terrain boisé en plein cœur du village, s'inscrit dans cette perspective historique qui place la forêt au cœur de ce que nous sommes devenus au cours des années.

Trois des objectifs poursuivis sont:

1. Préserver cet espace naturel, sa faune, sa flore et ses paysages. Cette mise en valeur d'un lieu à la fois boisé et aménagé visera d'une part, l'accessibilité et l'attractivité en mettant l'emphase sur la sécurité des usagers, et d'autre part, la conservation et la protection de l'environnement naturel ambiant.
2. Promouvoir de saines habitudes de vie auprès des citoyens de Saint-Élie-de-Caxton et des touristes. Le projet facilitera les pratiques d'activités, que ce soit la marche, le jogging, le ski de fond, la raquette, etc. De plus, la quiétude de ce vaste espace, baignant dans le silence forestier, facilitera le ressourcement physique et psychologique de ses usagers.
3. Favoriser l'apprentissage et l'éveil de nos enfants et de nos jeunes aux richesses du milieu forestier. Un volet éducatif plein de potentiels complètera parfaitement la mission de ce parc. La présence d'un milieu humide, la faune et la flore permettent des apprentissages pratiques complémentaires aux enseignements traditionnels. La proximité de la « nouvelle » bibliothèque favorisera cette alternance pédagogique. À l'instar du concept « enfant-nature », ce parc créera un espace de proximité pour expérimenter des approches pédagogiques novatrices.

En raison de son aménagement original, ce parc aura aussi une vocation culturelle et patrimoniale, en lien avec l'Église et le Calvaire.

À l'entrée des sentiers, véritable passage du réel à l'imaginaire, sera construit, tout en bois, un poste d'accueil avec services sanitaires (succursale du Siège social) et une petite boutique de souvenirs. À ce bâtiment quatre saisons sera juxtaposé une structure trois saisons également en bois comprenant l'AGORA (lieu de détente, d'échanges et de rassemblement piétonnier), qui intègre le PREAU (galerie couverte, genre cour intérieure pour des activités collectives) et le KIOSQUE de type GAZÉBO (pavillon de jardin couvert et ouvert sur les côtés servant aux divertissements et à la diffusion culturelle (musique, conte, théâtre pour enfant, danse, etc.). Cette construction polygonale de 85 PLACES ASSISES sera de type PANOPTIQUE (bâtisse dont on peut, d'un poste d'observation prévu à cet effet, embrasser par la vue tout l'intérieur).

Les sentiers seront un parcours d'illusions d'optique, parsemés de bulles d'univers thématiques, par exemple les champignons dans le milieu humide du parc, de structures tantôt végétales, tantôt animées, sur fond de sons d'éléments naturels, comme le vent et la pluie. Bref, un véritable parcours du fantastique dans l'univers de l'imaginaire: Un parc...une œuvre d'art.

Section 9 – Synthèse des éléments clés du projet

Y a-t-il des éléments clés que vous souhaitez porter à notre attention? Pourquoi devrait-on accorder un soutien financier à votre projet? Quels sont les effets anticipés? À titre d'exemple, indiquez le nombre d'emplois consolidés, le nombre d'emplois créés, les effets sur les retombées touristiques, dont les nuitées, le nombre de partenaires, l'augmentation anticipée du nombre de visiteurs, les effets sur les recettes touristiques, etc.

Le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton a connu une croissance exceptionnelle au cours des dix dernières années, car il répond à un besoin de sa clientèle. Ce projet vise non seulement à consolider les acquis et à pérenniser l'industrie, mais aussi à assurer sa croissance pour maximiser ses retombées régionales en bonifiant grandement l'offre existante de ce produit.

Un judicieux mariage entre les éléments naturels (arbres, eau, paysages, faune, etc.) et la magie des installations (structures artistiques, décoratives, végétales et fantaisistes, jeux d'eau, etc.) sur fonds d'imaginaire créatif et légendaire caxtonnien, donneront à ce parc un caractère unique au Québec. En raison de sa singularité, celui-ci deviendra un ajout majeur à l'offre de nos produits touristiques régionaux. **CETTE EXPÉDITION D'AVENTURE DANS UNE FORÊT FANTASTIQUE ET LUDIQUE SERA UN PRODUIT COMPLÉMENTAIRE À CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ ET QUI VA INTÉRESSER ENCORE PLUS DE TOURISTES.**

L'Étude sur le tourisme réalisée en 2017 a démontré clairement les impacts du développement du tourisme à Saint-Élie-de-Caxton :

- A fortement contribué au développement économique du village
- A permis d'attirer de nouveaux résidents, dont des jeunes familles
- A généré une augmentation significative du nombre d'élèves à l'école
- A généré une augmentation du nombre de commerces
- A contribué à la rétention de personnes, notamment de jeunes, dans le village
- A créer des emplois pour les jeunes et les étudiants
- A permis à la Boutique des pèlerins de générer des revenus au profit de l'Église
- A considérablement développé la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton.

Au niveau artistique, les prestations musicales ou théâtrales seront faites sur mesure par une organisation spécialisée et reconnue, par exemple : Hérôle, Caravane, Troupe de Paul Buissonneau, LUMA, Théâtre Parminou, etc.

En conclusion, avec ce projet de PARC NATURE ET CULTURE, le tourisme à Saint-Élie-de-Caxton fera un pas important pour devenir une industrie concurrentielle, durable, innovante et attractive. La construction de cette infrastructure touristique majeure engendrera des retombées économiques et sociales importantes non seulement pour Saint-Élie-de-Caxton, mais aussi pour toute la région de la Mauricie.

La particularité de ce projet repose sur la fusion de deux univers : d'abord la nature, déjà omniprésente sur place, incluant une partie en milieu humide, ensuite la culture qui y sera juxtaposée en tout respect et complémentarité. Les visiteurs y vivront une expérience unique d'aventure imaginaire et d'observation de la nature et de la faune dans un environnement fantastique, qui les mènera bien au-delà de la simple randonnée pédestre. Ils ressortiront de cette expérience unique, amusés, ébahis et transformés. Ils diront: **WOW, IL FAUT VENIR À SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON POUR VIVRE CETTE AVENTURE UNIQUE AU QUÉBEC.**

Section 10 – Coûts et financement du projet

Coûts

Seules les dépenses admissibles seront comptabilisées pour l'établissement du montant de l'aide financière. Ne pas oublier d'inclure les coûts liés à la Politique d'intégration des arts à l'architecture ainsi que les frais liés au financement temporaire, le cas échéant.

Ventilation détaillée des travaux et des coûts	Montant (\$)
Travaux préparatoires: inventaire écologique, conception, plan d'aménagement, devis techniques, etc	86 000
Travaux sur le terrain: déboisement sélectif, préparation du terrain, sentiers pédestres, troittoir de bois, éléments thématiques paysagement, signalisation mobilier, etc	160 000
Constructions en bois: Poste d'accueil avec services sanitaires et petite boutique, Kiosque-Agora-Préau de 85 places de type Panoptique trois saisons	350 000
Plate-forme d'observation rivière Yamachiche avec portion du sentier arrière la Boutique des pèlerins	105 000
Frais de contingence inclus (15%)	124 000
TPS (5.0%) et TVQ (9,975%) incluses et remboursement de 50% de la TVQ	
Montant total	825 000

Montage financier

Inclure toutes les sources de financement privées et publiques sollicitées et confirmées pour ce projet. À noter qu'une mise de fonds minimale de 20 % est exigée (10 % dans le cas des communautés et nations autochtones ainsi que pour les projets des Îles-de-la-Madeleine).

Indiquer nommément les ministères, organismes ou autres partenaires financiers; Indiquer également si l'aide financière est confirmée ou si vous êtes en attente d'une réponse.

Source de financement	Type de financement	Confirmation	Montant (\$)
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton	Apport de fonds propre	En attente d'	105 000
Commandites privées, dont Caisse Desjardins	Autre	En attente d'	60 000
Tourisme Mauricie (EPRT) volet attrait et activités	Subvention - Contributi	En attente d'	88 000
MAMOT Programme FARR	Subvention - Contributi	En attente d'	300 000
Ministère du tourisme-PSSDT-Volet Nature et Aventure	Subvention - Contributi	En attente d'	272 000
Ministère du Tourisme – PSSDT – Préciser le volet :	Service de dette		
Montant total			825 000

Section 11 – Documents à annexer

Plan d'affaires

Le plan d'affaires présente minimalement les aspects suivants :

- description détaillée du projet, dont l'aspect innovant du projet;
- description détaillée des clientèles visées et moyens utilisés pour les atteindre; (analyse et perspective de marché, plan marketing, budget alloué);
- analyse de la concurrence;
- effets et retombées touristiques du projet; (exemples : allongement de la saison touristique, diversification de l'offre de la région concernée, forfaitisation ou maillage, augmentation des nuitées, retombées en matière de consolidation et de création d'emplois);
- présentation du promoteur et de son équipe;
- montage financier.

États financiers des deux derniers exercices financiers terminés, vérifiés par une firme externe

Le bilan et l'état des résultats sont exigés.

États financiers prévisionnels détaillés pour les trois premières années d'exploitation

Le bilan prévisionnel et l'état des résultats prévisionnels sont exigés, accompagnés des hypothèses ayant servi à leur préparation. Les états financiers prévisionnels devront indiquer de façon distincte les données liées au projet.

Lettres patentes ou charte d'incorporation

Confirmation du ministère de la Culture et des Communications au regard de l'application ou non du projet à la Politique d'intégration des arts à l'architecture

Liste des autorisations, attestations, certificats ou permis requis par une loi, un règlement ou autre

À titre d'exemple, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur les établissements d'hébergement touristique, etc.

Précisez l'état d'avancement de vos démarches (demandes formulées, dossiers en traitement, autorisations obtenues).

Section 12 - Déclaration

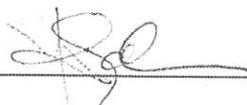
Je déclare que les renseignements fournis dans cette demande et les documents joints sont complets et véridiques. Je m'engage à fournir aux représentants du Ministère toute l'information nécessaire à l'analyse du projet. Je m'engage également à respecter, le cas échéant, les règles concernant l'adjudication des contrats. Je comprends que la présente demande d'aide n'entraîne pas nécessairement son acceptation. Si ma demande d'aide financière est acceptée, je m'engage à remplir les fiches de résultats nécessaires à l'analyse des retombées du programme et tous les documents visant à évaluer le programme.

Manon Shallow

Directrice générale

Nom de la personne autorisée

Fonction



Signature

2018/02/21
Date (AAAA MM JJ)

Grille d'analyse

Nom de l'entreprise :	Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
Titre du projet :	Parc nature et culture
Numéro du dossier :	Article 22 N° de correspondance : 117956
Date de confirmation de l'admissibilité :	2018-07-27

Description complète du projet

Aménagement d'un parc nature et culture multifonctionnel et multi-clientèle sur un terrain d'une superficie de 56 538 m.c. Plus spécifiquement, le projet consiste à :

- aménager des sentiers à usage multiples (vélo, marche, ski de fonds, raquette, VTT et motoneiges);
- construire un poste d'accueil et une agora;
- ériger une structure trois saisons pour des prestations artistiques pouvant accueillir 85 personnes ;
- agrémenter le sentier d'éléments thématiques axé sur le milieu naturel, présentés sous diverses formes (œuvre d'art, structures végétales, animées, etc.).

Date de début du projet : 1er juin 2018

Date de fin du projet : 30 mai 2021

Coût total du projet :	837 748 \$	Aide demandée :	276 200
------------------------	------------	-----------------	---------

Profil de l'entreprise

Le projet est-il issu d'un investissement privé? oui non

Constituée en 1865, Saint-Élie-de-Caxton est une municipalité de 1836 habitants se trouvant dans la municipalité régionale de comté de Maskinongé en Mauricie. Le conseil municipal est composé du Maire, monsieur Robert Gauthier et de six conseillers.

Depuis 2007, cette municipalité a développé une activité touristique originale établie sur la notoriété du conteur Fred Pellerin. Parmi les activités offertes mentionnons : des visites guidées du village, le Garage de la culture, le Sentier botanique Saint-Élie ainsi que l'église et la montagne du Calvaire. La représentante officielle du projet du Parc Nature et Culture est madame Manon Shallow, directrice générale de la municipalité.

Volet 3 : Appui à la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure

Objectifs spécifiques

13/20

Le projet permettra-t-il de :

- développer l'offre touristique de villégiature quatre saisons en milieu naturel par un large éventail d'activités? oui non
- renforcer l'offre multi-activités des entreprises touristiques privées à l'intérieur ou à proximité des parcs nationaux? oui non
- consolider et diversifier l'offre d'activités des produits de chasse et pêche? oui non
- consolider et diversifier l'offre d'activités des produits d'adrénaline et d'expédition d'aventure? oui non

Produit

- Le projet hausse-t-il la qualité d'un des six groupes de produits touristiques prioritaires? oui non
- Le projet est-il complémentaire à l'un des produits prioritaires? oui non
- Le projet se démarque-t-il de la concurrence? oui non
- Le projet déposé est-il original ou innovant? oui non

- L'élément distinctif de ce projet de développement de parc repose sur l'aspect légendaire « caxtonnien » qui sera exploité, notamment dans les sentiers. Ceux-ci constitueront un parcours d'illusions optique, parsemés d'arrêts thématiques sur fond d'éléments sonores basés sur la nature. Dans l'agora, des prestations à saveur régionale seront aussi présentées.
- Avec le développement de sentiers à usage multiples (vélo, marche, ski de fonds, raquette, VTT et motoneiges), le projet permet de diversifier l'offre d'activités des produits d'adrénaline et d'expédition d'aventure. Il est aussi complémentaire à l'offre existante au village, puisqu'il permettra de faire une boucle jusqu'au sommet du Calvaire au cœur de Saint-Élie-de-Caxton.
- La réalisation du présent projet renforcera ce produit touristique important pour la région de la Mauricie. Il s'inscrit d'ailleurs dans un éventuel parcours du fantastique en Mauricie.
- Le projet est original puisqu'il mettra davantage en valeur le patrimoine d'un village présenté par un artiste de plus en plus reconnu à l'international, notamment, auprès du marché français. Le produit n'est pas offert ailleurs au Québec. D'autres sites rendent hommage à des personnalités québécoises telles J. Armand Bombardier, René Lévesque, Gilles Vigneault ou Félix Leclerc, mais, dans ce cas-ci, c'est tout le village qui constitue l'attrait.
- Ce projet s'inscrit dans une perspective de développement durable puisqu'il permet la préservation d'un espace naturel et il favorise l'apprentissage à la faune, à la flore de même que la culture et le patrimoine de ce milieu.

Marchés ciblés et clientèle visée

Portrait de la clientèle :

8/15

Année	Locale et régionale	Québécoise	Hors Québec	Total	% Hors Québec
2016	4 500	10 700	1 950	17 150	11,4 %
2017	3 200	7 500	2 100	12 800	16,4 %

2019	6 000	15 800	2 600	24 400	10,7 %
2020	6 000	15 800	2 800	24 600	11,4 %

Entreprise en démarrage, ne s'applique pas

Le projet s'adresse-t-il à une clientèle touristique hors Québec? oui non

% de la clientèle hors Québec de la région touristique : 12,9 % % de la clientèle hors Québec visé par l'entreprise : 9,8 %

Un budget promotionnel adéquat sera-t-il consacré à la promotion du projet? oui non

La stratégie de promotion et de mise en marché est-elle appropriée? oui non

Le projet s'adresse-t-il aux marchés ciblés par le MTO? oui non

Reste du Canada États-Unis France Chine

Mexique Royaume-Uni Autre : _____

Le promoteur offre-t-il des services adaptés à la clientèle hors Québec? oui non

(Exemples : services bilingues, système de réservation, capacité d'accueil, etc.)

- Les données d'achalandage au village sont constituées à partir d'échantillonnage.
- Le profil de la clientèle actuelle est constitué de 75 % de personnes de 55 ans et plus, la plupart retraitées, et de 25 % de jeunes familles entre 20 à 40 ans. Ce projet vise non seulement à doubler le nombre de touristes à Saint-Élie-de-Caxton, mais aussi à modifier sa composition, en visant davantage la clientèle familiale et en diversifiant sa provenance, notamment des autres régions du Québec.
- Ces visiteurs, presque exclusivement francophones, proviennent des autres régions du Québec (Lanaudière, Montréal, Québec, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais) et un peu de l'Ontario. Ce portrait est complété par quelques 2 000 touristes de la France qui séjournent à la Station Touristique Floribell, dans le cadre de voyages organisés à travers le Québec.
- La municipalité a embauché une nouvelle ressource en tourisme dédiée à la promotion et le développement de partenariat. Le mandat de cette nouvelle ressource est de développer la stratégie de promotion (image de marque, axes de communication, outils promotionnels tels qu'un dépliant, évolution du site web, présence sur les médias sociaux).
- Un montant de 25 000 \$ (plus de 10 % du budget d'opérations) a été réservé par la municipalité pour des activités de promotion et de mise en marché. Les actions de promotion incluront forcément le village et le parc, puisque les deux sont liés.
- La municipalité peut également compter sur la visibilité octroyée par Fred Pellerin actuellement en tournée au Québec et en Europe, jusqu'en septembre 2019. Son spectacle porte toujours sur le village de Saint-Élie-de-Caxton.
- Étant donné que le site attire presque uniquement des francophones ou des anglophones en immersion, les outils de communication ne sont pas traduits.

Impacts du projet (augmentation : emplois, visiteurs et recettes touristiques)

Le projet permettra-t-il de maintenir des emplois? oui non

17/30

Nombre d'emplois maintenus estimés : 14

Le projet permettra-t-il de créer des emplois? oui non

Nombre d'emplois créés estimés : 4

Le projet permettra-t-il d'augmenter le nombre de visiteurs? oui non

Nombre de visiteurs supplémentaires estimés : 11 800

Le projet permettra-t-il d'augmenter les nuitées dans la région? oui non

Le projet permettra-t-il d'augmenter les recettes touristiques? oui non

Le projet permettra-t-il la mise en place de nouveaux projets? oui non

Le projet aura-t-il un impact sur la saisonnalité? oui non

- 14 employés de la municipalité participent directement (annuellement ou à temps partiel) ou indirectement (employés réguliers à temps partiel selon les besoins) à l'activité touristique. Les 4 emplois créés sont prévus uniquement pour le Parc, il s'agit de trois emplois étudiant saisonniers ainsi qu'un emploi à temps plein.
- Le promoteur prévoit presque doubler sa clientèle avec ce projet combiné à la promotion générée par la tournée de Fred Pellerin, actuellement en cours. Les prévisions d'achalandage ont été établies à partir de l'expérience des dernières années : le nombre de touristes payants qui ont fait la balade en carriole a été en moyenne de 12 643 par année au cours des 3 dernières années, au prix de 18 \$ par adulte. Les prévisions semblent réalistes compte tenu de cet historique.
- Puisque le parc constitue un nouvel attrait payant, les recettes touristiques devraient nécessairement augmenter. Le coût d'accès pour les prestations artistiques sera 20 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les enfants. Des revenus de plus de 248 000 \$ par année sont prévus pour les 2 premières années d'opérations.
- Sans fournir de données précises, le promoteur mentionne que l'ajout de cet attrait à l'offre touristique aura un impact sur la

durée des séjours des visiteurs dans la région.

- Le village accueille déjà des visiteurs à l'année plus particulièrement l'été et durant la période des fêtes. La piste de motoneige (reliée aux sentiers provinciaux), qui passera dans le parc, ainsi que les sentiers de ski de fond et de raquette contribueront à augmenter le tourisme hivernal dans la région.

Contribution à la structuration ou à la forfaitisation de l'offre (pertinence régionale et sectorielle)

Le projet est-il conforme aux objectifs et aux priorités régionales de l'ATR ou d'autres acteurs régionaux?

oui non

5/10

Le projet est-il conforme aux objectifs et aux priorités d'une ATS?

oui non

Le projet se situe-t-il à proximité d'un ou plusieurs produits d'appels?

oui non

Existe-t-il à proximité du projet une masse critique d'activités (attraits et événements) qui participeront à l'expérience touristique proposée aux visiteurs?

oui non

Le projet se réalise-t-il dans une MRC offrant des services d'hébergement en quantité et en qualité suffisante?

oui non

La région touristique fait-elle l'objet d'investissements touristiques majeurs (actuels et prévus)?

oui non

Le projet présente-t-il un potentiel de forfaitisation ou de maillage avec l'offre touristique régionale?

(Exemples : attraction, route touristique, hébergement, restauration, etc.)

oui non

Le projet reçoit-il un appui favorable des organismes et entreprises de la région?

oui non

- Le projet rejoint les orientations de la Planification stratégique du tourisme en Mauricie 2017-2022 qui mise sur la «Nature authentique» et les «Histoires étonnantes». La planification privilégie le renforcement du développement des thèmes sur les lieux actuels mettant en valeur des univers liés au fantastique et à l'imaginaire, dont : l'univers des contes de Fred Pellerin, l'univers fantastique d'Amos Daragon à Shawinigan, l'univers mythique du western à Saint-Tite ainsi que l'univers médiéval du Duché de Bicolline à Saint-Mathieu-du-Parc.
- Sur le plan de l'hébergement, l'offre étant relativement limitée à Saint-Élie-de-Caxton, les visiteurs pourront notamment se loger à Shawinigan, à 28 km de distance, et à Trois-Rivières à 47 km.
- La région fait actuellement l'objet d'investissements importants (Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, la Corporation des événements de Trois-Rivières, Cité de l'Énergie). En plus des attraits déjà présents au village, le projet se situe à proximité de quelques produits d'appels importants tels que la Cité de l'Énergie, le Parc national de la Mauricie et Boréalis.
- L'un des mandats de la nouvelle personne embauchée par la municipalité sera de créer des forfaits et des maillages avec des partenaires municipaux et régionaux. Cette embauche témoigne de la volonté de la municipalité à développer ces aspects.
- Une consultation publique, à laquelle toute la population de Saint-Élie-de-Caxton était conviée, s'est déroulée en janvier 2018. Les 80 personnes présentes ont manifesté leur appui au projet, en souhaitant être impliquées à toutes les étapes du processus de la mise en œuvre. Six lettres d'appui provenant de différents organismes locaux (club d'âge d'or, paroisse, commission scolaire) ont été présentées dans le plan d'affaires. Tourisme Maskinongé a également contribué à l'élaboration du présent projet.

Analyse financière

Historique de l'entreprise

18/25

Depuis quand en affaire : N.A.

États financiers des dernières années (Bilan/États des résultats) : N.A.

Santé financière actuelle : N.A. bonne moyenne faible

Étant donné que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton agit à titre de promoteur dans ce dossier, il n'a pas été nécessaire d'établir une analyse financière selon la procédure régulière.

Une résolution confirmant la mise de fonds de la municipalité est déposé au dossier.

Dernière année

Bénéfices nets : N.A.

Marge bénéficiaire nette : N.A.

Ratio d'endettement : N.A.

Fonds de roulement : N.A.

Si OBNL, coefficient d'autofinancement : N.A.

Analyse du projet de l'organisme

États financiers prévisionnels (Bilan/États des résultats) : 3 ans

Ce projet est présenté par une municipalité, il y a donc certaines dépenses qui n'ont pas été inscrites au prévisionnel comme par exemple l'amortissement et les frais financiers. Ceux-ci seront intégrés aux états financiers de la municipalité. La présente analyse s'appuie sur les prévisions de revenus et de dépenses pour le projet uniquement.

La rentabilité du projet est démontrée par les résultats anticipés selon les prévisions financières. Une marge bénéficiaire nette de 14,68 % sera dégagée dès la première année d'activité (2019), représentant des surplus de plus de 36 000 \$. Les revenus générés des différentes activités du projet seront suffisants afin d'assurer la couverture des charges pour les trois premières années.

Une consultation publique s'est déroulée au sujet de l'appui du projet dans le milieu. Les personnes présentes ont manifesté un souhait d'être impliqué à toutes les étapes du processus. Ce que le conseil municipal a appuyé sans hésiter.

Une résolution de la municipalité de Sainte-Élie-de-Caxton devra être déposée au dossier afin de préciser qu'elle s'engage à assurer le

fonctionnement et la pérennité des infrastructures de ce projet de développement touristique.

Selon les prévisions, la santé financière sera : N.A. meilleure maintenue plus à risque

Scénario proposé par le MTO

Aide proposée 245 200 \$		2019	2020	2021
	Revenus	248 000 \$	248 300 \$	226 600 \$
Structure de financement	Bénéfices nets	36 415 \$	43 005 \$	20 705 \$
Mise de fonds	Marge bénéficiaire nette	14,68 %	17,32 %	9,14 %
• Municipalité: 105 000 \$	Rentabilité du capital employé	N.D.	N.D.	N.D.
• Commandite privée : 62 550 \$	Ratio d'endettement	N.D.	N.D.	N.D.
• Autre financement : 79 480 \$				
Financement				
EPRT-Mauricie: 45 518 \$	Fonds de roulement	N.D.	N.D.	N.D.
MAMOT - FARR : 300 000 \$				
MTO- PSSDT – volet 3 : 245 200 \$				

*Fixé à 1 par le MTO pour assurer une capacité de remboursement minimale.

Dans le PSSDT, il est possible de bénéficier d'une aide financière maximum de 33,33 % des coûts admissibles du projet. Dans ce dossier, des éléments du projet totalisant 99 350 \$ ne sont pas admissibles.

De plus, l'analyse tient compte de l'assujettissement de ce projet à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement* ce qui a conditionné une augmentation du coût de projet.

Il est donc nécessaire d'ajuster la présentation financière du promoteur et de modifier la portion éventuelle du MTO à 245 200 \$.

D'après les éléments précédents, la structure de financement proposée par le promoteur, la pondération des ratios financiers et les autres indicateurs retenus dans le modèle d'évaluation financière des projets touristiques¹, le projet est rentable financièrement.

Sur la base des résultats précédents, le montant d'aide serait de 245 200 \$.

Coûts et financement proposés par la Direction des programmes et de l'intervention régionale (DPIR)

Éléments du projet	Coûts	Coûts admissibles ¹	Structure de financement	
Travaux préparatoires (plans et devis)	86 000 \$	78 639 \$	Mise de fonds	
Aménagement des sentiers, déboisement, éléments thématiques	160 000 \$	146 305 \$	• Municipalité (A)	105 000 \$
Construction : poste d'accueil, agora et kiosque ***	350 000 \$	310 043 \$	• Commandite privée (A)	62 550 \$
			• Autre financement LT (A)	79 480 \$
Construction plate-forme d'observation	105 000 \$	96 013 \$	Financement	
			EPRT- Mauricie (A)	45 518 \$
Contingence	124 000 \$	94 650 \$	MAMOT – FARR (C)	300 000 \$
Intégration des arts à l'architecture et à l'environnement - confirmé	12 748 \$	12 748 \$		
			MTO – PSSDT – Volet 3 (A)	245 200 \$
Total	837 748 \$	738 398 \$	Total	837 748 \$

*** 10 000 \$ non-admissible – correspond à l'espace boutique dans le bâtiment d'accueil.

1. Les taxes sur chacun des éléments taxables du projet pour un montant de 60 000 \$ ont été retirées au prorata du total des coûts taxables. Chacun des montants a été ramené sur 701 000 \$ = (86 000 \$ + 160 000 \$ + 350 000 \$ + 105 000 \$) ce pourcentage a été appliqué au 60 000 \$ et retiré du montant admissible.

Volet 3: PSSDT représente un maximum de 33,33 % des coûts admissibles du projet oui 33,21 % non

Financement attaché oui non

CALCUL DU CUMUL DES AIDES FINANCIÈRES GOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC ET DU CANADA

OBNL, coopérative, corporation municipale

Montant total des aides remboursables : 0 \$ X 50 % = 0 \$

Montant total des aides non remboursables : 590 718 \$ X 100 % = 590 718 \$

(Ne doit pas dépasser 80 % des coûts admissibles du projet) Total : 590 718 \$ = 79,99 % des coûts admissibles du projet

1. Les indicateurs retenus sont : le fonds de roulement, le ratio d'endettement, la marge bénéficiaire nette, la rentabilité du capital employé, la fiabilité des hypothèses de vente et la mise de fonds du promoteur.

Outils de financement complémentaires	Notes
> Entente de partenariat régional en tourisme :	<input checked="" type="checkbox"/> Aide sollicitée : 91 228* \$ <input checked="" type="checkbox"/> Dossier en traitement <input type="checkbox"/> Avis négatif <input type="checkbox"/> Aide accordée : _____ \$ <input type="checkbox"/> Aide non sollicitée <input type="checkbox"/> Projet non admissible
> Aide financière aux festivals et aux événements touristiques :	<input type="checkbox"/> Aide sollicitée : _____ \$ <input type="checkbox"/> Dossier en traitement <input type="checkbox"/> Avis négatif <input type="checkbox"/> Aide accordée : _____ \$ <input type="checkbox"/> Aide non sollicitée <input checked="" type="checkbox"/> Projet non admissible
> Programme d'appui au développement des attraits touristiques :	<input type="checkbox"/> Aide sollicitée : _____ \$ <input type="checkbox"/> Dossier en traitement <input type="checkbox"/> Avis négatif <input type="checkbox"/> Aide accordée : _____ \$ <input type="checkbox"/> Aide non sollicitée <input checked="" type="checkbox"/> Projet non admissible
> Fonds Tourisme PME :	<input type="checkbox"/> Aide sollicitée : _____ \$ <input type="checkbox"/> Dossier en traitement <input type="checkbox"/> Avis négatif <input type="checkbox"/> Aide accordée : _____ \$ <input type="checkbox"/> Aide non sollicitée <input checked="" type="checkbox"/> Projet non admissible
*Le comité de gestion aura lieu le 22 août 2018.	

Consultation

Il n'y a pas eu de consultation pour ce dossier.

Recommandation

Article 37

Préparé par :

Annie Châteauvert



Date : 2018-7-30

Analyse financière effectuée par :

Suzanne Bouchard



Date : 2018-07-30

Recommandé par le directeur :

François Côté



Date : 18/07/20

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).